OBS 1259_Mise en page 1 19/11/2026 09:58 Page 1

L'Observateur

Hebdomadaire indépendant d'Informations Générales paraissant tous les mercredis - N °1259 du 18 au 25 novembre 2026 Prix : 500 F CFA - 29ème année

Assemblée Nationale/Tchad

Certains députés ne sont pas à la hauteur de leur mission



La 5ème législature de l'ère dite démocratique sous le régime du MPS (Mouvement patriotique du salut), semble ne pas refléter l'image d'une véritable Assemblée Nationale. Les profils des députés qui la composent, laissent à désirer et suscitent des interrogations au sein de l'opinion publique. Au-delà des calculs politiciens qui consistent à choisir à tous vents des personnes sensées porter la voix du peuple, sans avoir à jauger leur capacité intellectuelle, amènent à ternir l'image du pays. La majorité présidentielle qui est passée maître dans le clientélisme politique, doit tirer les leçons de ces spectacles désolants qui se passent actuellement au niveau de l'Assemblée Nationale avec ses ''députés décrétés''. Comme quoi, au Tchad, des militants des partis compétents dignes de défendre les causes du peuple à la Représentation nationale, n'en manquent pas ! P.4.

Tournée de MIDI à l'intérieur du pays

Quelques citoyens donnent leurs avis



PP.2&3

Modernisation et développement du secteur élevage

La SOPIVET en fait son cheval de bataille



P.4

Les criquets frits :

Les N'Djaménois en raffolent !



P.8

Editorial: Francophonie, l'hémorragie stoppée in extrémis.....P.3.

Tournée du Chef de l'État à l'intérieur du pays

Quelques citoyens donnent leurs avis

Lors de sa mission dans quelques provinces du Tchad, le président Mahamat Idriss Déby s'est érigé en médiateur dans la résolution des conflits intercommunautaires. Par ailleurs, il s'est présenté en un homme d'État qui cherche à imposer l'autorité de l'État à ses administrés et responsables administratives civiles et militaires hors-la-loi. Quelques citoyens donnent leurs avis sur cette tournée du président.

Propos recueillis par Koutou Nadji Rosine & Madjita Parfaite

Mbernodji Sosthène, président du Mouvement Citoyen pour la Préservation des Libertés au Tchad (MCPL)



Je dirais que le président de la République a des prérogatives et des fonctions plus larges d'où il faut opérer les descentes sur le terrain, rencontrer la population qui, en soi, est une bonne chose. Sauf que les conflits se sont multipliés ces dernières années et toutes les fois que le Président de la République opère une descente, on a comme l'impression que c'est la même chose. On retombe dans les mêmes discours et après, les conflits renaissent et c'est l'éternel recommencement. Ça ressemble au travail de Sisyphe.

La cohabitation entre les citoyens doit être quelque chose de perpétuelle, de tous les jours que l'on doit construire. Mais on a comme l'impression d'être devant une histoire banale, les gens s'entretuent en laissant sur le carreau des morts. Ça doit interpeller les pouvoirs publics à avoir un plan de paix durable, un plan de cohabitation qui puisse ne pas être quelque chose de spontanée, mais quelque chose qui traverse le temps.

Je vois beaucoup plus loin cette manière de descendre sur le terrain, de prendre la mesure. Si tout le gouvernement, les ministres et les institutions de médiation travaillent pour le compte de la République, en remplissant clairement leurs prérogatives, leurs rôles on n'en serait pas là avec des conflits permanents. Parce que quand on veut faire de la prévention d'un conflit, il faut être là, à temps.

Or, au Tchad, on n'attend qu'un conflit éclate et c'est en ce moment-là qu'on court pour jouer au sapeur-pompier ou faire le médecin après la mort. Donc, il faut changer de paradigme. Cette méthode qui consiste à laisser le conflit éclater et après faire une comptabilité macabre, n'est pas une bonne chose. Aussi, d'un côté on a le ministre de l'Administration du Territoire et le ministre de la Sécurité Publique qui font tous le temps des descentes sur le terrain quand les conflits éclatent. Mais que font les entités déconcentrées à savoir les Délégués du gouvernement auprès des provinces, les Préfets et à la limite, les Chefs traditionnels et autres ?

Revenant au rôle et aux prérogatives du médiateur de la République qui est une institution de la République, instituée avec des prérogatives précises, nous avons l'impression qu'ils ne servent que de folklore. Pire encore, le ressenti qu'on a, c'est que le médiateur ressemble au prolongement de l'ancienne Primature ou encore, ce sont les militants de son parti qui se retrouvent là-bas.

Alors qu'un médiateur doit être quelqu'un de neutre mais lui, il est toujours le chef d'un parti politique et il continue à exercer cette fonction d'où son inefficacité est réelle. Cette institution, à mon avis, est une institution de plus, que l'on peut supprimer et peut être à la limite laisser l'institution en charge de la sécurité traditionnelle et les choses pourront marcher.

À mon avis, un Président de la République peut aller partout dans le monde pour défendre sa population. C'est une bonne chose ! Sauf qu'il ne faut pas attendre qu'il y ait des morts avant de faire une descente quelque part. Cela n'a pas d'importance ! J'appelle à un changement de paradigme et c'est ce que Einstein a dit : *« Faire la même chose et s'attendre à un résultat différent, cela ne va pas marcher. »*

Gali Terei Marthe, Juriste, militante féministe tchadienne-sénatrice junior au Parlement africain pour les Nations Unies (Tchad) :



La décision du Chef de l'Etat de se rendre dans les différentes localités du pays confrontées à des problèmes d'insécurité et des conflits, mérite que l'on s'interroge sur la portée d'une telle démarche. À mon sens, la présence du premier responsable de l'Etat sur le terrain est non seulement légitime, mais peut également être nécessaire. Gouverner ne consiste pas uniquement à prendre des décisions depuis les institutions de la République. C'est aussi aller à la rencontre de la population, écouter leurs préoccupations, comprendre leurs réalités et mesurer les conséquences des décisions publiques sur leur quotidien.

La constitution confie au président de la République des responsabilités essentielles dans la préservation de l'unité nationale, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale. À ce titre, il est tout à fait compréhensible qu'il s'implique dans la recherche de solutions aux crises qui menacent la stabilité du pays. Sa présence peut favoriser le dialogue, faciliter la remontée des préoccupations locales et donner une impulsion politique aux mesures attendues.

Cependant, il me semble important de rappeler que la sécurité nationale ne saurait dépendre uniquement de la présence physique du Chef de l'Etat dans les zones affectées. Elle relève d'une responsabilité collective de l'ensemble des institutions de la République : le gouvernement, les autorités administratives et judiciaires, les forces de défense et de sécurité, ainsi que les collectivités territoriales ont chacun un rôle déterminant à jouer. Une politique de sécurité efficace doit reposer sur des institutions fonctionnelles, une administration présente et responsable, une justice accessible et impartiale, mais aussi sur des mécanismes permanents de prévention et de règlement des conflits.

Quant à savoir si cette tournée permettra de résoudre définitivement les problèmes d'insécurité et les conflits qui persistent dans certaine région du Tchad, je pense qu'il serait prématuré de nourrir une telle certitude. Les conflits intercommunautaires, les tensions entre agriculteurs et éleveurs, les affrontements liés à l'accès aux ressources naturelles et les autres formes d'insécurité ne sont pas toujours des phénomènes isolés. Ils peuvent être alimentés par des injustices persistantes, des rivalités foncières, l'impunité, la précarité économique et l'absence des mécanismes efficaces de médiation. Autant des réalités qui nécessitent des réponses structurelles et non des interventions ponctuelles.

Mbanguiyam Vincent, président du parti UNC (Union des Nationalistes pour le Changement):



Oui, le Chef de l'Etat est constitutionnellement le garant de la République. À ce titre, il est directement concerné par toutes les questions concernant le pays. Il peut personnellement descendre sur le terrain pour s'imprégner des réalités et prendre des mesures qui s'imposent. Difficile de dire que cette tournée aidera à résoudre les problèmes d'insécurité et de conflits dont le pays est confronté.

Parce que, au-delà des discours et de l'affaire du Chef d'état-major d'Am-djarass qui a fait autant de bruits, des mesures objectives concernant des actions à mener n'ont pas été arrêtées.

Nodjiade Adelphe, communicateur et étudiant en maintenance informatique :



A mon humble avis, il est normal de faire une descente sur le terrain pour pouvoir tenter de régler certains conflits ou problèmes qui empêche le développement de notre pays, tels que les conflits haineux, sans oublié les conflits éleveurs et agriculteurs. C'est un bon exemple de se déplacer, même s'il y a ceux qui sont sensés le faire, le Chef de l'Etat doit se déplacer pour découvrir certaines réalités occultées à son égard. Cependant, je pense qu'il ne peut pas être à mesure de régler ces conflits à 100 %. Parce qu'il n'est pas facile de résoudre les conflits haineux sur le champ. Pour réussir cela, il doit faire recourt à l'éducation citoyenne et encourager la politique du vivre ensemble. J'espère qu'avec cette approche, la situation peut s'améliorer.

OBS 1259_Mise en page 1 19/11/2026 09:58 Page 3

Manga Josué, enseignant:



La décision du président de la République de se rendre dans les provinces pour constater les problèmes d'insécurité et les conflits communautaires, est en principe une initiative louable. Un chef d'Etat doit rester à l'écoute de sa population et se confronter aux réalités du terrain. Toutefois, une question mérite d'être posée : est-il normal que la résolution des conflits locaux nécessite personnellement l'intervention du président de la République ?

Le Tchad dispose pourtant des Gouverneurs, des Préfets, des Sous-préfets et des responsables chargés d'assurer la sécurité et de préserver la cohésion sociale. Leur mission est précisément de prévenir les conflits et d'apporter des réponses aux difficultés des populations. Leur efficacité ne devrait donc pas dépendre de la présence physique du Chef de l'Etat.

Par ailleurs, une tournée présidentielle aussi importante soit elle, ne saurait garantir une paix durable. L'insécurité trouve souvent ses racines dans des problèmes plus profonds à savoir l'impunité, les injustices, les rivalités communautaires, la mauvaise gestion des ressources et la faiblesse des institutions.

La réussite de cette tournée présidentielle ne peut être évaluée à travers les discours ou les accueils réservés au président, mais plutôt, à partir des changements réels observés dans les localités visitées.

Le Tchad n'a pas besoin d'un président qui intervient seulement lorsque les crises éclatent, mais d'institutions fortes, responsables et capables d'agir sans attendre son intervention. Car la paix durable ne repose pas sur la présence ponctuel d'un homme, mais sur le fonctionnement efficace de l'Etat, l'application de la justice et la responsabilité de ceux qui gouvernent.

L'espoir face à l'épreuve de la réalité !

L'annonce, portée par le Premier ministre Allah-Maye Halina au nom du président Mahamat Idriss Déby Itno lors de la 2e édition du Forum National sur l'Emploi (FNE) à N'Djaména, a fait l'effet d'une déflagration : 6275 jeunes diplômés devraient intégrer la Fonction publique au titre de l'exercice budgétaire 2027. Mythe ou réalité ?

Selon le discours officiel, cette mesure ambitieuse, assortie d'une déconcentration majeure avec 6170 postes directement alloués aux provinces pour renforcer la santé et l'éducation, vise à répondre aux besoins réels des territoires tout en garantissant le mérite et la transparence. À cela s'ajoutent des annonces d'allègements fiscaux, destinés à libérer le potentiel entrepreneurial.

Pourtant, sur le terrain, cette main tendue se heurte à un mur de scepticisme légitime. Pour une jeunesse tchadienne confrontée depuis des années au chômage de masse, la frontière entre l'espoir et la désillusion est mince. Les observateurs et les jeunes eux-mêmes soulignent un décalage récurrent entre les effets d'annonce budgétaires et leur exécution concrète. D'une année à l'autre, les promesses d'intégration se succèdent sans qu'aucun bilan transparent ne vienne attester du nombre réel de recrues, effectivement intégrées et rémunérées.

Parallèlement, la voie de l'entrepreneuriat, présentée comme l'alternative indispensable à une Fonction publique saturée, demeure un parcours du combattant. Comme le relèvent de nombreux jeunes porteurs de projets, les lourdeurs administratives, le manque d'accès au financement et la pression fiscale étouffent dans l'œuf les initiatives naissantes. Sans une réforme structurelle profonde du climat des affaires, la simple promesse d'une suppression de taxes risque de rester lettre morte.

Il est évident que, l'Etat a plus à faire pour la jeunesse que de se lever un matin, annoncer des promesses d'intégration à la Fonction publique à cette jeunesse désespérée. Aujourd'hui, les portes de la Fonction publique sont fermées, celles de l'entrepreneuriat sont bouclées, et la jeunesse se retrouve dans le désarroi. Nos autorités doivent arrêter avec ces promesse qui ressemblent à celles tenues autour d'un verre, et faire le concret.

Car, l'enjeu de ce Forum National sur l'Emploi dépasse la simple annonce de chiffres, aussi impressionnants soient-ils. D'un côté, l'exécutif affiche une volonté de décentralisation et de soutien à l'emploi local ; de l'autre, une génération entière exige désormais des preuves tangibles et des mécanismes de suivi rigoureux. Pour que ces 6275 postes ne rejoignent pas le cimetière des promesses non tenues, l'État devra transformer l'essai par des actes vérifiables, loin des discours de circonstance.

Richard N. Alnoudjim

OFFICE NOTARIAL DE MAÎTRE N. DOGLEMBAYE AURELIE
Sis à l'Avenue Canal Saint Martin, quartier Bololo
(Non loin de la Place de la Nation) N'Djaména / Tchad
BP : 6539 - Tél. : (+235) 22 52 01 09 / 66 31 04 05 / 95 50 39 77

ANNONCE LEGALE
AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ANTAVY TECHNOLOGY » en abrégé **« ANTAVY », SARL Pluripersonnelle**
Capital social 1.000.000 F CFA
Siège social N'Djaména - TCHAD
RCCM N° TD-NDJ-01-2026-B13-01129

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/09/2026 à N'Djaména par **Maître N. DOGLEMBAYE Aurélie** Notaire à la Cour d'Appel de N'Djaména soussignée, et enregistré sous le N°6027 Vol ACC3 Fol : 059 du 30/09/2026 à N'Djaména ; il a été constitué les statuts d'une Société dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : **SOCIETE « ANTAVY TECHNOLOGY »** en abrégé **« ANTAVY », SARL.**

Forme : Société A Responsabilité Limitée (SARL) Unipersonnelle.

Montant du capital : Un Million (1.000.000) F CFA divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) FCFA, entièrement souscrites et libérées intégralement.

Siège social : N'Djaména (République du Tchad), **Quartier Chagoua (Non loin de l'Eglise Saint Emmanuel) ; Tél. : (+235) 63 54 34 22.**

Objet Social :

- Le Conseil stratégique en digitalisation ;
- La Transformation digitale ;
- La Conception, le développement, l'édition et la commercialisation de logiciels et de plateformes numériques ;
- L'intégration de solution et de systèmes informatiques ;
- La cyber sécurité et la protection des données personnelles ;
- L'intelligence artificielle et les technologies émergentes ;
- Les technologies financières (Fintech) ;
- La formation, l'assistance technique, le transfert des compétences et le renforcement de capacités dans le domaine du numérique ;
- Toutes autres activités, prestations de services relevant du numérique, des technologies de l'information et de la communication, ainsi que de leurs évolutions futures.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Durée de la Société : la société est créée pour une durée de QUATRE VINGT DIX NEUF (99) ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance : Est nommé gérant de la Société **M. FIKA GAPILI TEDANG** de nationalité tchadienne ; pour une durée illimitée.

Date d'immatriculation principale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier : la Société est immatriculée au RCCM de N'Djaména en date du **30/10/2026.**

Pour avis et insertion
Maître N. DOGLEMBAYE Aurélie, Notaire

Éditorial

Francophonie, l'hémorragie stoppée in extrémis

Après le Niger, le Mali, le Burkina Faso, c'est la RDC, un des plus grands pays de la Francophonie, en terme de locuteurs qui menace lui aussi de quitter l'organisation, si l'actuelle Secrétaire générale de l'OIF, la Rwandaise Louise Mushikiwabo est reconduite à son poste.

Tout s'est joué en deux jours à Phnom Pen au Cambodge, lors du 20ème sommet de l'OIF le 15 et le 16 novembre 2026, et qui a réuni plus d'une quarantaine de Chefs d'État. C'est in extrémis qu'on a évité la catastrophe, en trouvant un compromis qui a arrêté net, la bourrasque qui menaçait de tout emporter.

En effet, au sortir des assises de cette conférence des membres de la Francophonie, l'on devait désigner un nouveau Secrétaire général de l'organisation, en remplacement de Mme Louise Mushikiwabo qui était à la fin de son deuxième mandat, mais qui compte encore en briguer un troisième. Face à elle, il y a trois autres prétendants : la Mauritanienne Coumba Ba, la représentante de la RDC, Guliana Awato Lumumba (fille de Feu Patrice Lumumba) et l'ancien Premier ministre roumain, Dacian Ciolos. Au total, quatre candidats en lice. Tout aurait bien pu se dérouler comme prévu, mais la RDC a opposé un refus catégorique à la candidature de la Secrétaire générale sortante. Et si elle n'était pas entendue, à l'exemple des pays de l'Alliance du Sahel (AES), la RDC claquerait la porte à la Francophonie. Cette position congolaise a eu l'effet d'une bombe et a paralysé les travaux du sommet. Il ne faudrait pas oublier que ce Sommet se tient sur fond du conflit entre le Rwanda et la RDC.

Les questions habituelles à l'ordre du jour étaient alors gelées. Il fallait coûte que coûte régler au plus vite le contentieux et faire baisser la tension. D'autant plus que le temps ne jouait pas en leur faveur. Emmanuel Macron – lui qu'on accuse déjà d'être à l'origine du retrait des pays de l'AES de l'organisation-, se démène comme un beau diable, et est à la manœuvre pour concilier les deux parties (congolaise et rwandaise). Après moult tractations, trois solutions s'offraient à l'Assemblée : Le consensus, (qui était la procédure habituelle), le vote ou le report de l'élection. La dernière proposition est jugée acceptable par tous. Finalement, le Sommet a décidé du report de l'élection dans un an et a reconduit Louise Mushikiwabo pour conduire les affaires courantes et qu'elle ne va pas porter sa candidature pour un 3ème mandat.

Ainsi, l'on a pu sauver les meubles et les participants à ce sommet se sont séparés sans trop de fracas. Mais le malaise est là et il persiste. Rien ne sert de se voiler la face, la Francophonie est malade. Elle est depuis, plongée dans le coma. Il faut la ranimer le plus rapidement. Et pour la sortir de cet état de mort latente, *« aux gros maux, les gros moyens. »*

En effet, tous s'accordent à dire qu'il y a eu trop de laxisme dans la conduite des affaires de cette organisation. Que dire par exemple de l'attitude du président rwandais Paul Kagamé, lors de ce sommet de Phnom Pen, s'adressant en anglais à ses pairs. Par contre, il ne serait jamais venu à l'esprit d'un membre du Commonwealth (cet ensemble des États de l'ancien Empire britannique) et inacceptable de s'exprimer en français dans cette Assemblée anglophone.

La Francophonie qui se veut avant tout un lieu de promotion de la langue française, de partage des langues, des cultures et de la paix, s'est transformée au fil du temps en une arène politique, où l'on voit se déplacer les débats politiques et les conflits inter États. Au cœur de toute cette polémique se trouve le président français Emmanuel Macron qui, selon de nombreux observateurs, a semé au sein de cette organisation la graine de la zizanie.

Le rendez-vous étant donné dans un an, entretemps, Macron aura déjà fait ses valises pour son départ imminent de l'Élysée. Alors, il faudrait revoir de fond en comble les textes régissant cette organisation et remettre les choses en ordre pour la bonne marche de cette organisation.

La Rédaction

OBS 1259_Mise en page 1 19/11/2026 09:58 Page 4

Assemblée Nationale

Certains députés ne sont pas à la hauteur de leur mission

La 5ème législature de l'ère dite démocratique sous le régime du MPS (Mouvement patriotique du salut), semble ne pas refléter l'image d'une véritable Assemblée Nationale. Les profils des députés qui la composent, laissent à désirer et suscitent des interrogations au sein de l'opinion publique.



Élue le 29 décembre 2024, elle a commencé à exercer le 4 février 2025. Mais l'actuelle législature n'est pas à l'image des précédentes. La majorité des députés qui siègent actuellement à l'Assemblée Nationale, en particulier ceux dit de « la majorité présidentielle », semblent ne pas connaître le rôle d'un député. Au pire des cas, certains n'ont pas un cursus scolaire requis pour pouvoir assumer la mission à eux confiée par le peuple. Les députés tchadiens confondent-ils leur rôle de législateur au pouvoir exécutif ? Ils passent leur temps à faire des promesses fallacieuses et sans lendemain aux populations. Ces parlementaires sont bien conscients que la construction des infrastructures socio-sanitaires, des écoles, des fontaines d'eau potable, etc. relève de la responsabilité du gouvernement.

Ayant un mandat national, un député représente les citoyens et le territoire national, et non pas seulement une partie des populations, en particulier celles de sa circonscription électorale, c'est-à-dire ces électeurs directs. À ce titre, le député est appelé à porter la voix du peuple auprès des gouvernants, et non jouer le rôle inverse.

Alors que rôle principal d'un député, notamment de l'Assemblée Nationale, s'articule autour de trois missions fondamentales définies par la Constitution, à savoir examiner, proposer et voter les lois, contrôler l'action du gouvernement et évaluer les politiques publiques. Les députés ont aussi la mission de voter le budget – les lois de finances qui déterminent les recettes et les dépenses de l'État.

Quel est le rôle d'un député ?

Nonobstant, le député garde le lien de terrain, ce, en partageant son temps entre le travail parlementaire, là où se trouve le siège de l'Assemblée Nationale, et sa permanence sur le terrain pour écouter les citoyens, relayer leurs difficultés au gouvernement et observer l'application concrètes des lois.

Malheureusement, ça n'a pas toujours été le cas au Tchad. Car, la majorité des élus du peuple passent une grande partie de leur temps à N'Djaména qui est l'épicentre du pouvoir. Cette nouvelle génération de députés préfère se mêler de tout et de rien qui ne concerne le bon fonctionnement des institutions publiques et du bien-être des citoyens.

Lors des sessions plénières, force est de constater que bon nombre de ces députés de la 5ème législature n'ont pas la maîtrise des sujets d'actualités ou des projets inscrits à l'ordre du jour. Et ce manque de connaissances et ces lacunes se constatent pendant les débats à l'hémicycle.

Certains députés ne suivent-ils pas les orientations des assistants parlementaires ?

Au cas où certains députés ne comprennent pas ou ne maîtrisent pas leur rôle de représentants du peuple et des enjeux liés à leur mission, il y a des assistants parlementaires à leur service. Appelé aussi collaborateur ou attaché parlementaire, ce dernier a la charge d'aider le député ou le sénateur dans l'exercice de son mandat parlementaire.

Un assistant parlementaire aide le député dans la préparation des textes. Dans ce sens, il effectue des recherches juridiques et documentaires, rédige des notes de synthèses sur les projets ou propositions de lois. Aussi, il aide à la rédaction d'amendements ou de discours pour l'élu. En outre, l'attaché parlementaire assiste aux réunions de travail ou aux commissions, et prépare les interventions de l'élu en séance plénière.

Hélas, beaucoup de ces députés parachutés à l'hémicycle au nom de leur militantisme avéré ou par copinage, font fi de l'expertise de leur assistant parlementaire, dans le cas où ils en avaient. Parce que souvent, certaines de leurs interventions laissent pantois ceux des citoyens qui s'intéressent aux activités de leurs représentants à l'Assemblée Nationale.

Au-delà des calculs politiciens qui consistent à choisir à tous vents des personnes sensées porter la voix du peuple, sans avoir à jauger leur capacité intellectuelle, amènent à ternir l'image du pays. La majorité présidentielle qui est passée maître dans le clientélisme politique, doit tirer les leçons de ces spectacles désolants qui se passent actuellement au niveau de l'Assemblée Nationale avec ses ''députés décrétés''. Comme quoi, au Tchad, des militants des partis compétents dignes de défendre les causes du peuple à la Représentation nationale, n'en manquent pas !

Michael Namala

Modernisation et développement du secteur élevage

La SOPIVET en fait son cheval de bataille

En marge de la 2ème édition du SNET (Salon National de l'Élevage du Tchad), nous avons rencontré le Dr Mahamat Ousmane Yacoub, Directeur Général et fondateur de la SOPIVET (Société de Prestations, d'Importation et de Distribution des Intrants Vétérinaires et Agricoles). Il nous fait découvrir la SOPIVET qui est une structure qui, depuis 25 ans, œuvre dans le développement du secteur agropastoral à travers le Tchad.



La SOPIVET faut-il le préciser, a pour objectif global l'importation et la distribution des produits vétérinaires. La société contribue également à la croissance de la productivité de l'élevage et lutte contre la pauvreté à travers l'emploi des jeunes. Par ailleurs, la SOPIVET a comme objectif spécifique la promotion de la santé animale tout en assurant la disponibilité, l'accessibilité et la bonne qualité des produits vétérinaires.

C'est une structure disposant de 80 représentations dans la majorité des provinces du Tchad, ainsi que dans le nord du Cameroun et dans le Darfour au Soudan. Son souci c'est d'être en contact direct avec les éleveurs pour leur prodiguer des conseils et orientations. Et aussi, aider les éleveurs dans les soins de leur bétail et les accompagner dans le développement de leurs projets d'élevage.

D'après le Dr Mahamat Ousman Yacoub, son entreprise n'importe pas seulement les produits vétérinaires, mais elle importe également les matériels vétérinaires de tous genres, les matériels de conservation et les matériels de volailles. La SOPIVET produit aussi des aliments, des antibiotiques, des antianémiques et des antiparasitaires sanguines.

C'est fort de ses compétences dans le domaine de l'élevage, que la SOPIVET fait partie des partenaires de premier plan du Ministère de l'Élevage et de la Production Animale. Vu que le Tchad compte plus de 165 millions de têtes de bétails toutes espèces confondues, et occupe le premier rang mondial en nombre de dromadaires, c'est pourquoi le Ministère de l'Élevage a jugé utile de collaborer avec la SOPIVET afin d'apporter son expertise pour le développement de ce secteur qui constitue le deuxième poumon de l'économie nationale après le pétrole.

Le Directeur Général et fondateur de la SOPIVET apprécie à sa juste valeur la tenue du SNET qui, selon lui, est l'occasion donnée aux partenaires d'ici et d'ailleurs pour découvrir les différentes espèces animales avec leurs qualités laitières et bouchères. Ce qui va leur donner l'idée dans quelle région par exemple faut-il implanter une usine de production laitière ou de viande.

Il faut souligner que, la SOPIVET dispose aussi d'une ferme agropastorale de plus de 40 hectares dans la Sous-préfecture de Koundoul, à une vingtaine de kilomètre au sud de N'Djaména. C'est une ferme expérimentale et de production des aliments et des fourrages qui sont mis à la disposition des bétails. Elle œuvre aussi dans l'expérimentation des volailles et bien d'autres espèces élevées par la SOPIVET, en les testant avant la commercialisation de ces produits pour le compte d'autres éleveurs.

Dr Mahamat Ousman Yacoub invite tous ceux qui pratiquent l'élevage à se rapprocher de la SOPIVET, car elle dispose des ressources humaines compétentes capables pour les accompagner à mieux développer et moderniser ce secteur. Selon lui, l'heure est à la modernisation de l'élevage. Car au Tchad, la pratique de l'élevage est ancestrale et traditionnelle, ce qui ne favorise pas son envol. C'est pourquoi, dorénavant, il faudrait moderniser l'élevage par la transformation de ses sous-produits pour que le pays puisse engranger de plus-values.

Il a fait comprendre que c'est dans cette vision, que le gouvernement a décidé d'interdire l'exportation du bétail sur pied à partir de 2027. À cet effet, le DG de SOPIVET invite l'État à construire des voies de communication et des abattoirs modernes pour que les Tchadiens puissent bénéficier des sous-produits de leur élevage. Son souhait est que, d'ici 2030, les Tchadiens arrivent à porter des chaussures et des sacs en cuir et tant d'autres objets, ainsi que la production des engrais bio issus des sous-produits de leur élevage.

Notons qu'à l'issue du SNET, le DG de la SOPIVET a reçu des mains du ministre de l'Élevage, le Professeur Abderahim Awat Atteib, une attestation de reconnaissance de meilleur sponsor.

Michael Namala

L'Observateur
B.P. 2031 N'Djaména-Mosquée
Tél/Fax:(235). 22. 51.80. 05./63.66.03.24
Email: lobservateurjournal@gmail.com
Avenue Goukouni Weddey (Ardep-Djoumal)
Fondatrice: Mme Sy Koumbo Singa Gali
Directeur de Publication:
Bémadjita Ngaradoumbé Samory
(66. 76. 77. 78./ 92 35 46 29)
Le Rédacteur En Chef
Richard N. Alnoudjim
(66 93 99 02/92 97 06 76)
Service commercial: (66 62 18 69 / 95 61 05 06)
Imprimerie: Aubaine Graphic
2000 Exemplaires

Annonce...

REPUBLIQUE DU TCHAD
****
MINISTERE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRILISATION AGRICOLE
****
SECRETARIAT GENERAL
****
PROJET D'AGROBUSINESS ET DE TRANSFORMATION RURALE INCLUSIVE au Tchad (ProAGRI)
****
SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES
****

Unité - Travail - Progrès

****

LA BANQUE MONDIALE
BIRD . IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT) SÉLECTION FONDÉE SUR LA QUALITÉ ET LE COÛT (SBQC). N°13/2026/ProAGRI

Pays : République du TCHAD
Numéro du Don : E3170
ID du Projet : P179238
Projet : Projet d'Agrobusiness et de Transformation Rurale Inclusive au Tchad (ProAGRI).

Intitulé de la Mission : Recrutement de Cabinet/Firme **pour la mobilisation d'une Assistance technique en vue de l'accompagnement à la Structuration des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) bénéficiaires du ProAGRI.**

I. Contexte du Projet

Le Gouvernement de la République du Tchad, avec l'appui de la Banque mondiale, met en œuvre le Projet d'Agrobusiness et de Transformation Rurale Inclusive (ProAGRI), dont l'objectif est d'améliorer la résilience, la productivité, la compétitivité et l'inclusion des chaînes de valeur agricoles prioritaires.

Dans le cadre de la Sous-composante 2.1, le Projet appuie l'adoption des technologies améliorées de production agricole intelligente face au climat, la diffusion des bonnes pratiques agricoles, le renforcement des services d'appui aux producteurs ainsi que ***la structuration des acteurs des maillons des chaînes de valeur ciblées***. Les chaînes de valeur ciblées par le ProAGRI, notamment le maïs, l'arachide et le sésame, présentent un potentiel important de croissance, de création de valeur, de transformation locale, d'intégration au marché, d'amélioration des revenus des producteurs et de contribution à la sécurité alimentaire.

Zone d'intervention de la mission :

- Agropole SUD : Logone Oriental, Logone Occidental et Mayo Kebbi Ouest,
- Agropole Centre-Ouest : Chari Baguirmi, Hadjer Lamis, Lac et N'Djamena ;
- Agropole Est ; Ouaddai, Sila et Wadi Fira ;
- Agropole Nord : Borkou

II. Objectif de la mission

II.1. Objectif global

Apporter une assistance technique au ProAGRI pour accompagner la structuration des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) bénéficiaires du ProAGRI, renforcer leurs capacités et favoriser l'adoption de technologies et de pratiques agricoles intelligentes face au climat.

Suite à la page 6

II.2. Objectifs spécifiques

- Analyser le niveau de structuration actuel des OPA dans les chaînes de valeur ciblées ;
- Identifier les principaux maillons à renforcer au sein des chaînes de valeur et les fonctions à consolider ;
- Appuyer la structuration organisationnelle, fonctionnelle et économique des OPA et de leurs unions/fédérations ;
- Renforcer les capacités des OPA en gouvernance, gestion, planification, services économiques et techniques

III. Résultats attendus

À l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :

1. Un diagnostic stratégique et une typologie opérationnelle des OPA sont disponibles : L'état des lieux approfondi des chaînes de valeur est réalisé, permettant d'identifier les goulots d'étranglement, de cartographier les OPA et de définir précisément leur niveau de maturité ainsi que leurs besoins spécifiques d'accompagnement.
2. Une stratégie de structuration et de renforcement est formalisée, accompagnées d'une boîte à outils complète (guides de gestion, supports d'animation et de planification) pour assurer le fonctionnement professionnel des organisations.
3. Les capacités multidimensionnelles des OPA sont renforcées avec un focus sur la gouvernance et les compétences techniques et économiques.
4. Un dispositif de suivi est instauré et des recommandations stratégiques sont formulées pour garantir la consolidation durable des OPA et leur intégration harmonieuse au sein des chaînes de valeur ciblées par le ProAGRI.
5. Au moins 1400 OPA sont légalement restructurées ou mises en conformité avec l'Acte Uniforme de l'OHADA. »
6. Un tableau de bord de suivi des performances économiques, incluant des modèles de comptes d'exploitation dynamiques sous format Excel, est remis aux faitières (unions/fédérations). »

IV. Durée et déroulement de la mission

La **durée totale de la mission est de trente-six (36) mois**, décomposée en trois phases annuelles indissociables mais soumises à une évaluation de performance.

V. Profil de l'équipe tâches principales du Consultant

La mission sera confiée à une ONG Internationale ou nationale, un Cabinet de consultants, ou un Bureau d'études spécialisé dans la structuration, l'organisation et le renforcement des capacités des OPA. Le Consultant devra mobiliser une équipe pluridisciplinaire capable de s'inscrire dans la durée :

- Chef de mission : Expert senior en Développement Rural, Vulgarisation, Planification et Gestion du Développement, Sociologie rurale, ou tout autre domaine jugé équivalent. Permanent sur les 36 mois, garant de la cohérence globale.
- Trois (3) Experts en développement organisationnel et institutionnel
- Cinq (5) Experts formateurs/ Renforcement des capacités
- Le Consultant pourra proposer tout autre profil complémentaire jugé utile.

VI. Modalités de sélection

Les Consultants (cabinets ou firmes) intéressés doivent démontrer leurs qualifications, leurs expériences et leurs capacités techniques pour la réalisation de missions similaires. **Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :**

Suite à la page 7

Annonce...

- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience en structuration des OPA, coopératives, unions, fédérations et interprofessions, micro, petites et moyennes entreprises ;
- Avoir au moins trois (03) missions similaires de structuration d'OPA à l'échelle nationale ou international.
- Avoir une expertise en développement organisationnel, chaînes de valeur agricoles et renforcement institutionnel ;
- Avoir une expérience en accompagnement à la mise en œuvre de plans d'action organisationnels ;
- Avoir une bonne connaissance des contextes ruraux africains, de préférence sahéliens.
- Avoir une expérience dans le cadre de projets financés par des institutions internationales telles que la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Islamique de Développement (BID), l'Union Européenne, le FIDA ou d'autres partenaires techniques et financiers.

Les références présentées devront être justifiées par des attestations de bonne exécution ou de bonne fin ainsi que par les documents contractuels pertinents.

Le recrutement du consultant se fera suivant la **méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC),** avec une approche ouverte, conformément au Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), révisé en Septembre 2025. Les candidats doivent être exempts de tout risque de conflits d'intérêt au regard des dispositions de l'article 3.16.d. et 3.22.d de ce Règlement.

VII. Dépôt des candidatures et informations complémentaires

Les candidats intéressés peuvent demander les **Termes de Référence** (TDR) ou des informations complémentaires aux heures suivantes : Du lundi au jeudi de 08h30 à 15h00 et le vendredi de 08h30 à 11h00, à l'adresse ci-dessous.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé comprenant trois (03) exemplaires dont un original, tous placés dans une même enveloppe ou transmises par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le **11/12/2026 à 15 H 00 mn (TU + 1)** et porter expressément la mention : **A l'Attention du Coordonnateur National du ProAGRI : «Recrutement de Cabinets/Firmes pour la mobilisation d'une Assistance technique en vue de l'accompagnement à la Structuration des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) bénéficiaires du ProAGRI».**

L'adresse de dépôt physique des manifestations d'intérêt est la suivante : UCP du ProAGRI, sise à l'Avenue Abbass Koty Yacoub, Quartier Farcha (à 300 m au Nord-Est de ORCA) ;

L'adresse de dépôt par voie électronique est la suivante : proagritchad@outlook.com; abdallahgoroumimahamat@gmail.com; mhtnaim61@gmail.com; ndomick@yahoo.fr.

N'Djamena, le 18 NOV 2026

Le Secrétaire Général du Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole

MOUBARACK ABAKAR ROUBO

Les criquets frits :

Les N'Djaménois en raffolent !

Les criquets, ces insectes orthoptères et herbivores, les N'Djaménois en raffolent. On y trouve partout dans les coins et recoins de N'Djaména et est même entré dans les habitudes alimentaires de certains.



Il est 17heures passées, ce 8 novembre 2026, le soleil se couche sur N'Djaména. Dans une ruelle de la capitale, un crépitement d'huile chaud familier annonce le début du spectacle d'odeur de criquet frit qui monte. Les clients s'approchent déjà.

Haoua Saleh vient d'installer sa table. Une bassine de criquets, une poêle noire, un bidon d'huile. Entretemps, elle est assiégée par une foule. Le criquet frit n'est plus un simple met. C'est devenu un rituel. Un mets périodique mais incontournable, qui a envahi les carrefours et les espaces de convivialité des chauffeurs de mototaxi, les salons des familles et les débits de boisson alcoolisées.

Strictement végétarien, le criquet se nourrit de feuilles, des tiges, de plantes herbacées et ligueuses. Frit, bouilli ou séché, assaisonné de piment, d'oignon et d'épices, le criquet est consommé partout dans la région du Sahel, notamment au Niger, au Burkina Faso et surtout au Tchad. Riche en protéines, il est apprécié pour son goût croustillant et s'est imposé comme un amuse-gueule. Un moment de détente ne serait plus complet sans son petit sachet de criquets.

Et derrière le plaisir, il y a l'économie. Pour des centaines de jeunes et de femmes, c'est un revenu qui fait vivre une famille.

Ndjiguim Edith, vendeuse de criquets frits, mère de 5 enfants, qui en a fait sa profession, se prononce : *« La petite bassine est passée à 7000 francs CFA et le litre d'huile à 1600 francs CFA. Je prends au moins deux litres d'huile pour bien frire. Malgré ça, je m'en sors avec 4000 à 5000 francs CFA de bénéfice par jour. Ça me permet de tenir la maison. »*. Un bénéfice modeste, mais réel, suffisant pour ne dépendre de personne.

Le secret de Haoua, une autre marchande de sauterelles frites, fait de l'hygiène comme la politique de vente : «D'abord, je nettoie bien les criquets en débarrassant les ailes. Ensuite, je les lave 3 à 4 fois avec de l'eau chaude, avant de les mettre dans une bassine. Puis, je mélange avec du sel et un peu de cube Maggi pour donner de la saveur. Quelques minutes après, je chauffe l'huile et je me mets à frire.»

Elle le sait, certains clients se plaignent que les criquets sont parfois exposés à la poussière. *« C'est comme ça qu'on vend. C'est comme ça que les gens peuvent voir le criquet frit. Si on couvre, personne ne s'arrête pour acheter.»*

Un rituel de famille

À côté de l'étal, Ahmat Hissein, père de famille, attend patiemment sa commande. Consommer le criquet frit est devenu une habitude alimentaire : *« Le criquet frit est entré dans le budget de la maison. J'en achète tous les jours en rentrant du travail. Ma femme, mes enfants et moi, on aime manger le criquet frit le soir. C'est devenu un rituel. Sa saveur est exceptionnelle. »*

Ahmat Hissein d'ajouter qu'il a même interrogé un médecin, car, inquiet d'en manger trop souvent. Mais la réponse du médecin l'a rassurée : *« Ça ne nuit pas à la santé. Au contraire, c'est un bienfait nutritionnel, à condition de respecter les conditions d'hygiène et de vérifier la provenance de ces criquets. »*

Au constat, tout porte à croire que, ce petit insecte appeler criquet a su s'imposer comme un symbole de plaisir, dans le menu quotidien des Tchadiens, tout en créant un rituel autour (des rencontres et de la convivialité) dans tous les coins de la capitale. Avec cet engouement, rien ne semble pouvoir arrêter l'ascension de cette minuscule créature méprisée autrefois dans les foyers de N'Djaména.

Jessi Ndoum

L'appel d'urgence et la découverte du dispositif

Campagne nationale d'état civil :

Le sésame de l'identité enfin accessible à tous !

Chers Parents, profitez du moratoire conjoint du Ministère de la Communication et de l'UNICEF Tchad : le jugement supplétif est totalement gratuit (0 franc de frais de greffe) pour tous les enfants de 4 mois à 17 ans. Rendez-vous dès aujourd'hui dans les mairies d'arrondissement et les tribunaux de la capitale. Ne laissez pas votre enfant sans existence légale !

ETUDE NOTARIALE DE MAITRE MBAÏAYE MESMIN
BP 326 N'Djaména-Tchad
Tel : (235) 22 51 47 13 / 66 26 16 40 / 99 51 37 14
Email : mbaiaye.mesmin4@gmail.com

La Société « NOVA TCHAD », SARL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital social de 1.000.000 FCFA
Siège social N'Djaména-Tchad, Tél : (+235) 67 37 82 37
RCCM N° TD-NDJ-01-2026-B12-00496

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par **Me MBAIAYE MESMIN**, Notaire, enregistré à N'Djamena, sous le N°ACC 6282, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, (SARL PLURIPERSONNELLE);

Objet : Commerce général import-export, représentation, négoce, commercialisation de produits pétroliers et leurs dérivés, énergies renouvelables (ventes et installation), construction et réfection des bâtiments, BTP, recherche, exploitation, exploration et commercialisation des produits miniers, transports des marchandises diverses, logistique, conseils et consulting, fournitures des équipements, prestation de services ;

Dénomination : La Société « NOVA TCHAD », SARL ;

Siège social : N'Djamena**, Tél : (+235) 67 37 82 37 ;**

Capital social : Un Million (1.000.000) FCFA, divisé en 200 parts sociales d'une valeur nominale de 5000 FCFA chacune, entièrement souscrites par les Associés ;

Durée : La société est créée pour une durée de 99 ans ;

Gérance : M. GOGNEAU ELIE ELIE est désigné premier gérant de la société pour une durée indéterminée ;

Dépôt au Greffe : les pièces constitutives ont été déposées au greffe du Tribunal de Commerce de N'Djamena, sous le **N°TD-NDJ-01-2026-B-02153 ;**

Immatriculation : La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le **N° TD-NDJ-01-2026-B12-00496** en date du **23/10/2026**.

POUR AVIS ET INSERTION
Me MBAIAYE MESMIN, Notaire

ETUDE NOTARIALE DE MAITRE MBAÏAYE MESMIN
BP 326 N'Djaména-Tchad
Tel : (235) 22 51 47 13/66 26 16 40/ 99 51 37 14
Email : mbaiaye.mesmin4@gmail.com

La Société « ALTAWASOUL BUSINESS », SARL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital social de 1.000.000 FCFA
Siège social : N'Djaména-Tchad, Tél : (+235) 66 23 37 44
RCCM N° TD-NDJ-01-2026-B13-00516

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par **Me MBAIAYE MESMIN**, Notaire, enregistré à N'Djamena, sous le N°ACC 2570, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, (SARL UNIPERSONNELLE) ;

Objet : Commissionnaire agréé en Douanes ;

Dénomination : La Société « ALTAWASOUL BUSINESS », SARL ;

Siège social : N'Djamena**, Tél : (+235) 66 23 37 44 ;**

Capital social : Un Million (1.000.000) FCFA, divisé en 200 parts sociales d'une valeur nominale de 5000FCFA chacune, entièrement souscrites par l'Associé Unique ;

Durée : La société est créée pour une durée de 99 ans ;

Gérance : M. HASSAN CHERIF DAOUSSA est désigné premier gérant de la société pour une durée indéterminée ;

Dépôt au Greffe : les pièces constitutives ont été déposées au greffe du Tribunal de Commerce de N'Djamena, sous le **N°TD-NDJ-01-2026-B-00924;**

Immatriculation : La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le **N° TD-NDJ-01-2026-B13-00516** en date du **05/05/2026.**

POUR AVIS ET INSERTION
Me MBAIAYE MESMIN, Notaire